****

Berne, le 26 février 2019

**Deux semaines de congé paternité, c’est trop peu!**

## On a pu, au cours des trois derniers mois, prendre position sur le contre-projet indirect à l’initiative sur le congé paternité. L’association, « Le congé paternité maintenant ! » confirme avec sa prise de position l’avis qu’elle a toujours exprimé : deux semaines de congé paternité, c’est trop peu d’autant plus que les quatre semaines demandées par l’initiative, c’est déjà un compromis. L’association a livré une réponse à la consultation dans ce sens.

## L‘association „Le congé paternité maintenant!“ regroupe en tout plus de 180 organisations. Pour l’association, il est évident que les quatre semaines de congé paternité demandées sont déjà un compromis bien helvétique. De nombreuses organisations de l’association ont fait parvenir leur propre réponse à la consultation.

## Il faut obligatoirement plus que deux semaines de congé paternité

## Si l’on veut que le congé paternité améliore vraiment les conditions de départ et générales d’une jeune famille, quatre semaines de congé sont nécessaires comme le propose l’initiative „Pour un congé de paternité raisonnable – en faveur de toute la famille ». Les arguments suivants sont percutants aussi bien dans la perspective de la politique familiale et de l’égalité que de l’évolution démographique :

## Un congé paternité doit renforcer la relation au sein de la (nouvelle) famille, pour décharger les mères et contribuer à la stabilité de la famille. Si les pères disposent d’assez de temps pour un bon départ dans la vie familiale, ils acquièrent les compétences requises et participent plus fortement à long terme au travail de la famille.

## Un congé paternité renforce la participation à la vie active des mères et est un pilier indispensable pour lutter contre la pénurie de personnel qualifié.

## Les mêmes conditions de concurrence pour toutes les entreprises et les travailleurs: ce sont aujourd’hui surtout les travailleurs des plus grandes entreprises à qui l’on accorde un congé paternité. Les PME ont plus de mal à le faire à cause du financement. Une réglementation légale avec un financement solidaire procure les mêmes conditions de concurrence pour toutes les entreprises et les travailleurs.

## Sur la base de ces arguments, la réponse de l’association « Le congé paternité maintenant! » au contre-projet indirect de la CSSS-E ne peut être que celle-ci: oui sur le principe mais seulement avec quatre semaines de congé paternité.

## Judicieux et raisonnable sur le plan économique et organisationnel

## Quatre semaines de congé paternité – à prendre de manière flexible et aussi par jours indépendants au cours de la première année de l’enfant: cela est judicieux à tout point de vue: grâce à cette flexibilité, la famille peut aménager ces jours selon ses besoins. En même temps, il est possible de convenir avec le ou les supérieurs des absences réalisables. Quatre semaines de congé paternité coûte entre 400 et 450 millions de francs par an au maximum, ce qui représente pour l’employeur comme pour le travailleur 0.055 pour cent du salaire. Cela représente 3 francs pour un salaire mensuel moyen – soit moins qu’une tasse de café.

## Il est grand temps que quelque chose bouge enfin dans la politique familiale de la Suisse. Quatre semaines de congé paternité sont un compromis bien suisse et raisonnable.

* La réponse à la consultation de l’association « Le congé paternité maintenant ! » est disponible sous http://www.conge-paternite.ch/blog/deux-semaines-de-conge-paternite-c-est-trop-peu

Pour plus d‘informations:

* Adrian Wüthrich, Président de l‘association „ Le congé paternité maintenant !“ et Président de
Travail.Suisse, Mobile: 079 287 04 93
* Maya Graf, Vice-présidente de l’association „Le congé paternité maintenant !“ et co-Présidente d’alliance F, Mobile: 079 778 85 71
* Markus Gygli, Vice-président de l’association „Le congé paternité maintenant !“ et Président de männer.ch, Mobile: 079 757 79 91
* Philippe Gnägi, Vice-président de l’association „Le congé paternité maintenant !“ et Directeur de Pro Familia Suisse, Mobile: 079 476 29 47